



À SAVOIR

Bagneux reçoit le label cité éducative

Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de leur naissance à leur insertion professionnelle



Depuis l'été 2024, la ville est mobilisée pour imaginer une « cité éducative », en partenariat avec l'Éducation nationale et la préfecture. Ce dispositif national concerne les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En mai dernier, 40 nouvelles cités éducatives ont été labellisées, dont Bagneux, dotée d'une enveloppe annuelle de 200 000€. Avec le collège Joliot-Curie comme chef de file, et le collège Henri-Barbusse et les écoles de ces secteurs, des actions utiles vont se déployer, pour l'aide à la parentalité ou encore l'estime de soi des enfants et des jeunes.

Service de l'état

- Ville de Bagneux
- Préfecture des Hauts-de-Seine
- Académie de Versailles - Éducation nationale



Équipe référente

- Collège Joliot-Curie (chef de file)
- Chef de projet opérationnel municipale
- Délégué du Préfet

LES ACTEURS



Établissements scolaires et services municipaux

Écoles Joliot-Curie, Henri-Wallon, Niki-de-Saint-Phalle, Paul-Vaillant-Couturier, Maurice-Thorez + leurs accueils de loisirs, collège Henri-Barbusse, futur lycée de Bagneux + Maurice-Genevoix et le lycée Léonard-de-Vinci, les crèches municipales, les services Éducation, Jeunesse, Culture, Sport, les centres sociaux et culturels de la Fontaine Gueffier et Jacques-Prévert.



Une enveloppe de **200 000 euros** par an pendant 3 ans et un plan d'action à construire et à mettre en œuvre autour de trois axes :

- accompagner les élèves, jeunes et enfants et leurs parents dans leur parcours scolaire et de formation
- favoriser et renforcer l'estime de soi des élèves, jeunes et enfants
- accompagner le vivre ensemble pour un climat scolaire de qualité et une bonne cohésion scolaire entre les élèves, les parents et les enseignants

Un fonds pour la coéducation sera également dédié pour permettre de financer des projets issus des propositions des élèves et des parents d'élèves élus.